

importantes fournissent le système public de santé. Ce système est composé de l'*Instituto Mexicano del Seguro Social (IMSS)*, Institut mexicain de la sécurité sociale, de l'*Instituto de Seguridad y Servicios Sociales de los Trabajadores del Estado (ISSSTE)*, Institut de la sécurité sociale et des services aux employés du secteur public, et d'un certain nombre de régimes de santé privés de grandes sociétés d'État comme *Petróleos Mexicanos (Pemex)*, la société pétrolière d'État. Les politiques d'achat préférentielles ont fait que la quasi-totalité de ce secteur s'est approvisionnée auprès de sociétés mexicaines. Un nombre plus élevé de sociétés mexicaines alimentent les grands producteurs de formes posologiques en produits chimiques pharmaceutiques et en autres intrants.

La quasi-totalité de la population est couverte par le système de santé publique. Comme les médicaments que distribue ce système sont surtout des produits génériques achetés à faible prix dans le cadre de grands contrats annuels, ce secteur public représente 36 pour 100 du marché en volume mais seulement 10 pour 100 en valeur. Le secteur privé se consacre aux médicaments brevetés plus coûteux et générant des profits plus élevés. Les importations représentent environ dix pour cent du marché intérieur, en tenant compte des secteurs privé et public.

En limitant les marges bénéficiaires et en favorisant la copie, on a encouragé le développement d'installations de recherche pharmaceutique. C'est pourquoi le Mexique ne dispose pas d'une solide infrastructure pour le développement de nouveaux médicaments.

La libéralisation des échanges et la déréglementation commencent à faire évoluer cette situation. En 1992, le Mexique a adopté une nouvelle réglementation sur la propriété intellectuelle qui interdit la

copie pure et simple de médicaments. Deux ans plus tard, les échappatoires qui permettaient de copier des médicaments en autant que le processus de fabrication soit unique ont été éliminées. À compter de 1991, le contrôle des prix a été relâché et les prix de détail ont augmenté sensiblement. L'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) le 1<sup>er</sup> janvier 1994 aurait pu engendrer une intégration plus poussée des secteurs pharmaceutiques du Canada, des États-Unis et du Mexique. Cela n'a pas été le cas jusqu'à maintenant, surtout à cause d'une réglementation stricte sur l'introduction des nouveaux médicaments.

Toutefois, à moyen terme, on s'attend à voir apparaître de nouvelles possibilités. Dans le cadre de l'ALÉNA, les entreprises mexicaines perdront progressivement leur protection tarifaire, qui est actuellement d'environ 14 pour 100, en même temps que leur accès préférentiel aux marchés publics. Elles seront ainsi contraintes d'élargir leurs gammes de produits et de faire concurrence plus directement aux multinationales. Le renforcement de la protection des brevets devrait donner une nouvelle importance aux médicaments génériques comme remplacement des médicaments brevetés qui ne peuvent plus être copiés. Il est aussi probable que l'industrie mexicaine accroîtra l'exportation de ces produits vers des pays d'Amérique centrale et du Sud qui ne disposent pas de leurs propres secteurs pharmaceutiques.

Ces débouchés feront apparaître la possibilité pour les entreprises canadiennes de constituer des coentreprises avec des homologues mexicains afin de développer de nouveaux produits, à partir de brevets canadiens ou de versions génériques de médicaments dont les brevets ont expiré. Les entreprises canadiennes auront aussi de

plus en plus la possibilité d'emporter des marchés publics mexicains.

## LE SECTEUR MEXICAIN DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Le secteur mexicain des produits pharmaceutiques est l'un des plus dynamiques du pays, étant responsable d'environ 13 pour 100 du produit intérieur brut (PIB) de transformation et d'environ 0,5 pour 100 du PIB total. Cette industrie s'est développée rapidement à la suite de la découverte des hormones stéroïdiennes au début des années 1940. Le Mexique avait une abondance de certaines plantes de la famille des *discorea* qui servent à produire ces hormones et est rapidement devenu la source de la quasi-totalité des produits stéroïdiens dans le monde, à l'état de matière première ou de forme posologique.

Pendant les années 1960, les programmes du gouvernement, conçus pour remplacer les importations, ont réussi à stimuler la croissance de l'industrie des produits chimiques pharmaceutiques pour fournir en nouveaux produits les fabricants de médicaments. Malgré cela, les deux secteurs des produits pharmaceutiques et des produits chimiques pharmaceutiques continuent à dépendre largement des intrants importés. D'après des évaluations de l'*Instituto Mexicano de Ejecutivos de Finanzas*, Institut mexicain des dirigeants financiers, les deux tiers des intrants pharmaco-chimiques et 20 pour 100 des produits de conditionnement sont importés. Globalement, les importations n'accaparent que dix pour cent du marché pharmaceutique mexicain.

Il y a au-delà de 300 entreprises pharmaceutiques enregistrées auprès de la *Cámara Nacional de la Industria Farmacéutica (Canifarma)*, Chambre nationale de l'industrie pharmaceutique. On compte parmi